



En tant que psychologues, il est important de pouvoir conseiller les entrepreneurs dans le cadre de cette crise liée au Covid-19.

Qu'ils soient dirigeants de PME, commerçants, indépendants, professions libérales ou artisans, ils se posent des questions, sur :

- La survie économique de leur entreprise,
- Leurs droits/devoirs en tant qu'employeurs et travailleurs non-salariés
- Et sur les soutiens mobilisables pour faire face à cette situation inédite.

De nombreuses ressources existent dont voici un recensement (non exhaustif) – en date du 28 avril 2020.

### L'ENQUÊTE U2P-XERFI I+C SUR LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE

On le savait mais les résultats de la dernière enquête\* menée par l'institut XERFI I+C pour l'U2P montrent à quel point les 3 millions d'entreprises de proximité sont frappées de plein fouet par la crise sanitaire et économique.

<https://u2p-france.fr/les-artisans-commerçants-de-proximite-et-professionnels-liberaux-lourdement-impactes-par-la-crise>

### LE DOSSIER COVID-19 DU SITE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises#>

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/coronavirus\\_faq\\_entreprises.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/2020/coronavirus_faq_entreprises.pdf)

## DE NOMBREUSES RESSOURCES RECENSÉES SUR LE SITE DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI France) :

<https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/se-faire-accompagner/ressources-dirigeants-entreprises/dirigeants-vous-avez-question>

## LE DOSSIER COVID-19 RÉALISÉ PAR L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES :

**Les experts-comptables sont totalement mobilisés** pour apporter des réponses dans les délais les plus courts à leurs clients impactés par la crise sanitaire. **Ils mettent à disposition du grand public des outils** sur les mesures et dispositifs de soutien pour les entreprises et leurs salariés :

<https://www.experts-comptables.fr/covid-19-la-profession-comptable-vous-accompagne>

## LA LISTE DES CENTRES D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES :

Vous dirigez une entreprise et rencontrez des difficultés ? Vous êtes inquiet.e et vous souhaitez réagir ? Le CIP vous reçoit, vous écoute, évalue votre situation, et vous informe des solutions à votre disposition. N'attendez pas, contactez sans tarder le CIP de votre choix (partout en France).

<https://www.cip-national.fr/>

## UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DÉDIÉE AUX CHEFS D'ENTREPRISES :

Au-delà des mesures de soutien économique mises en place par le Gouvernement à destination des entreprises, il apparaît indispensable d'apporter une réponse aux chefs d'entreprise fragilisés qui ont besoin d'une écoute dans cette période particulièrement éprouvante.

Pour faire face à ce risque psychologique, le Ministère de l'Économie et des Finances s'appuie sur l'action de l'association APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance aiguë) avec le soutien des partenaires Harmonie Mutuelle, CCI France et CMA France.

Un numéro Vert est mis en place à compter du lundi 27 avril : **0 805 65 505 0**.

Il permettra aux chefs d'entreprise en détresse de bénéficier d'une première écoute et **d'un soutien psychologique 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures**.

A l'issue d'un appel, pour les cas les plus préoccupants, le chef d'entreprise se verra proposer, s'il le souhaite et dans la plus stricte confidentialité, de bénéficier d'une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue spécialement formé. Pour les autres cas, une réorientation sera proposée vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

### **MINISTÈRE DU TRAVAIL - DOSSIER SUR LE CORONAVIRUS :**

L'essentiel à savoir sur le Coronavirus en tant que salarié ou employeur : des fiches pratiques, des liens utiles, des modèles de courriers téléchargeables, etc.

<https://code.travail.gouv.fr/dossiers/ministere-du-travail-notre-dossier-sur-le-coronavirus>